

décédé, un prix de \$35,000 pour le monument. La Vérité et la Justice, moulées en plâtre en 1920, sont les seules pièces du monument à avoir été terminées. Le reste du monument demeura inachevé car en 1922, M. Allward reçut la commande de créer le monument de Vimy. La Vérité et la Justice furent coulées dans le bronze pour mieux se conserver, placées dans des caisses de bois et finalement déposées dans un entrepôt du ministère des Travaux publics.

M. Allward sculpta la statue allégorique de la Justice debout, dans une attitude patiente, les bras croisés et posés sur la garde d'une longue épée. La force et la puissance se dégagent de la sculpture, mais le visage a une expression de tendresse indéfinissable.

La deuxième statue, la Vérité, présente au monde le grand livre de la connaissance sur lequel est inscrit son nom en latin, *Veritas*. M. Allward avait choisi la Vérité et la Justice pour orner le monument commandé parce qu'il espérait que "Grâce à la vérité et à la justice, la guerre cesserait et la paix descendrait sur toute la terre".

Bien des années plus tard, en 1969, les deux sculptures étaient découvertes dans l'entrepôt, examinées et photographiées. Pendant son long entreposage, la Justice avait perdu la garde de son épée. Eleanor Milne, chef des travaux de sculpture de l'édifice central du Parlement, en modela une nouvelle en argile et la fit couler dans le bronze de façon à ce qu'elle s'adapte à la statue. Après avoir passé en revue les emplacements possibles pour l'installation des deux statues, le Comité consultatif des arts du ministère des Travaux publics proposa de les placer à l'entrée de la Cour suprême. Le Juge en chef et la Commission de la capitale nationale donnèrent leur accord et c'est ainsi que la Justice et la Vérité prirent la place qui leur convenait le mieux.

HONNÊTÉTÉ EMBARRASSANTE

L'honnêteté a causé un embarras dernièrement, dans un restaurant de Bournemouth, en Angleterre, lorsqu'un client du temps de la guerre est venu du Canada pour régler une dette en souffrance depuis 27 ans.

En 1943, un officier, connu seulement sous le nom de Commandant d'aviation Jamieson, prit un repas dans ce restaurant et s'aperçut après le repas qu'il n'avait pas son portefeuille sur lui. Il promit, en homme d'honneur et en officier, de revenir payer, et le serveur le crut sur parole.

C'est cette année seulement que l'officier put retourner en Angleterre. Après avoir dégusté un rôti d'agneau, il appela le maître d'hôtel, Victor Hempel, lui donna dix shillings et six pence pour le repas, ajouta dix shillings pour celui qu'il avait pris en 1943, et s'en alla.

Le gérant du restaurant, M. Martin Laws raconte: "Vic était ébahi. Le déjeuner ne coûtait certainement pas 10 shillings à cette époque-là. Peut-être voulait-il nous donner un pourboire en même temps."

PROBLÈME DE COMPTABILITÉ

Il a aussi donné un problème au restaurant. M. Laws rapporte: "Nous sommes dirigés par le conseil et nous avons un système de comptabilité très serré. Aucune somme d'argent ne peut être versée si elle n'est pas accompagnée d'une facture. Maintenant, nous allons devoir fouiller dans nos dossiers de 1943 pour y trouver la facture en souffrance et entrer la somme dans les comptes de cette année-là..."

AIDE TECHNIQUE À L'AMÉRIQUE LATINE

Des hauts fonctionnaires de l'Agence canadienne de développement international accompliront, pendant les prochaines semaines, des missions d'étude en Colombie et au Pérou pour tracer les grandes lignes du programme canadien d'aide technique bilatérale dans ces pays. Ils poseront ainsi les premiers jalons d'un programme élargi d'assistance à l'Amérique latine, conformément aux décisions énoncées, il y a quelque mois, dans la Déclaration de politique étrangère intitulée "Politique étrangère au service des Canadiens".

Une première équipe de l'ACDI s'est rendue en Colombie du 15 au 27 novembre, une deuxième au Pérou, du 27 novembre au 11 décembre, et d'autres iront, au début de 1971, visiter le Brésil et l'Amérique centrale.

Ces missions verront à découvrir les secteurs où les ressources techniques canadiennes peuvent être le plus avantageusement employées. Elles s'intéresseront notamment aux besoins dans les domaines suivants: agriculture, forêts, pêche, éducation et promotion des collectivités rurales et urbaines.

Des fonds permettant de subventionner une assistance technique, notamment par l'envoi de techniciens et conseillers, et l'accueil au Canada de stagiaires et boursiers ont été prévus pour aider au développement des ressources humaines des pays de l'Amérique latine.

Ce nouveau programme, qui s'ajoute à l'aide fournie depuis 1964 par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement, va faire plus que doubler les crédits d'assistance canadiens affectés actuellement à l'Amérique latine.

LA SANTÉ MENTALE EN 1969

En 1969, 92,885 malades ont été admis dans les établissements psychiatriques, soit une augmentation de 5%.

La moitié de ces malades étaient admis pour la première fois. Chez les hommes, l'âge médian était de 37 ans et le diagnostic le plus commun, l'alcoolisme. Chez les femmes, l'âge médian était de 36 ans et le diagnostic le plus commun, la névrose.

Sur les 92,075 malades sortis de ces établissements en 1969, 56% avaient été hospitalisés moins d'un mois, 31% d'un à quatre mois, et 6% de quatre à douze mois.